

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1



## Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise			
Nom: ANDRE Prénom: Diogo			
Dénomination : DA SOLUTIONS Représenté par : ANDRE DIOGO			
Adresse Numéro : 13 Extension : Nom de la voie : AVENUE D'AYGU			
Code postal 2 0 0 Localité : MONTELIMAR Pays : FRANCE			
Téléphone 06 49 07 15 18 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel: charlinegasquet @dasolutionstelecoms.com			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom: Prénom:			
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :			
Code postalLocalité : Pays :			
Téléphone — — — — — Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : — — —			
Courriel:			
ADRESSE CHANTIER:			
D903 ROUTE DE LA CROIX			
ALLEE DU CHATEAU			
ROUTE DE LA TULLIERE			
ROUTE DE CREDOZ			
A SCIENTRIER			
Nature et date des travaux			
Permission de voirie antérieure : Out Noir Si oui indiquer la référence : Description des travaux :			
REMPLACEMENT ET RECALAGE DE POTEAUX TELECOMS			
Date prévue de début des travaux : 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
Date prévue de début des travaux : U U U U U D U Durée des travaux (en jours calendaires) : 30 UOURS			
Réglementation souhaitée			
regionientation sounatee			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 JOURS Date de début de réglementation 26 0 6 2 0 12 3			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 JOURS Date de début de réglementation 26 0 6 2 0 2 3 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles Sens de circulation Concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 JOURS Date de début de réglementation 26 0 6 2 0 2 3  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles  Sens de circulation Concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation  Basculement de circulation sur chaussée opposée			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 JOURS Date de début de réglementation 26 0 6 2 0 2 3  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles  Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation  Basculement de circulation sur chaussée opposée  Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 JOURS Date de début de réglementation 26 0 6 2 0 2 3  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles  Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation  Basculement de circulation sur chaussée opposée  Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement  Restriction de chaussée :			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 JOURS Date de début de réglementation 26 0 6 2 0 2 3  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles  Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation  Basculement de circulation sur chaussée opposée  Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement			

Interdiction de :  Circuler  Véhicules légers  poids lourds	Stationner véhicules légers  poids lourds	Dépasser véhicules légers  poids lourds	
Vitesse limitée à : 50 km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :			
Autres prescriptions :			
La pose, le maintien ou le retrait de la	signalisation spécifique au chantie	r sont effectués par :	
Nom:ANDREDA SOLUTIONS.	Représenté on :	Pays :FRANCE	
Pièces jointes à la demande			
Afin de faciliter la compréhension et l'ir	nt l'évaluation de la gêne occasionnée a		
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5	5 000ème		
J'atteste de l'exactitude des informations fournies LE   22   06   2   0   2   3   Fait à : MONTELIMAR			
Nom : ANDRE Prénon	n : DIOGO Qu	ualité : PDG DE DA SOLUTIONS	